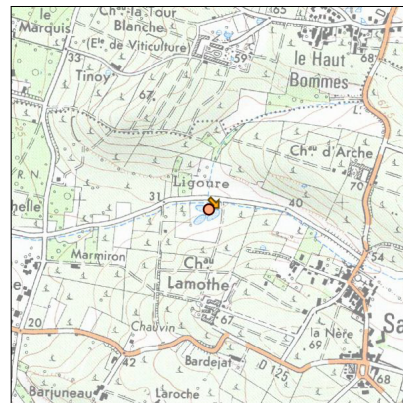
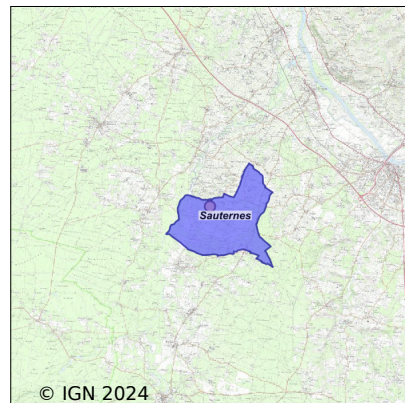


Système d'assainissement 2022

SAUTERNES

Réseau de type Séparatif



Station : SAUTERNES

Code Sandre	0533504V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAUTERNES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 1988
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	12 Kg/j
Charge nominale DCO	24 Kg/j
Charge nominale MES	14 Kg/j
Débit nominal temps sec	30 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	433 887, 6 387 559 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Piquant

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

50% de Sauternes depuis 2007

Observations SDDE

Systeme de collecte

2 postes de refoulement, dépourvus de téléalarme, sont présents sur le réseau desservant le lagunage.

Le réseau semble drainer des eaux claires parasites durant les périodes pluvieuses.

Le nombre théorique de raccordements au réseau indique un taux de charge de 75 % de la station. Il ny a pas dévolution quant au nombre de branchements supplémentaires.

Une étude diagnostique du réseau est à prévoir pour les deux systèmes dassainissement de la commune avant le 31/12/2025.

Station d'épuration

Aspect général :

Des traces de ragondins sont visibles sur les abords des lagunes ; leur piégeage est à réaliser pour préserver l'état des baches des bassins et des berges.

L'état des conduites inter-bassins notamment lors de la tonte des abords est à vérifier régulièrement (sassurer de labsence dobturation par des végétaux pour assurer un écoulement permanent).

Le caillebotis métallique recouvrant le déboureur est abîmé (portion déformée).

Le nettoyage régulier du chenal de mesure en sortie station est à poursuivre afin déliminer les débris végétaux pouvant gêner l'écoulement du rejet vers le milieu récepteur ; un curage de la conduite de liaison bassin 3 / chenal de mesure serait à prévoir.

Prétraitements :

Le dégrillage manuel, en entrée de station, est maintenu dans un état satisfaisant (déchets évacués avec les ordures ménagères).

Une vidange régulière du déboureur-dégraisseur est réalisée (dépotage à la station de Langon) ; la fréquence de nettoyage est à adapter en fonction du niveau de remplissage afin d'optimiser le pouvoir de rétention des graisses, boues et déchets.

Traitement :

L'état des deux premiers bassins de lagunage est resté médiocre tout au long de l'année 2022 : des lentilles d'eau sont présentes sur l'ensemble des surfaces (surtout le premier bassin), pénalisant l'oxygénation des bassins et donc leur capacité épuratoire.

Pour le dernier bassin planté de macrophytes censé fonctionner en conditions anoxiques, le niveau d'eau en surface reste élevé et ce depuis 3 ans maintenant ; cela laisse supposer une saturation hydraulique du massif filtrant. Toutefois, ce mode de fonctionnement ne semble pas impacter durablement la qualité du rejet. Les végétaux continuent de se développer correctement.

La nécessité de retrouver les conditions initiales de fonctionnement de ce bassin peut alors se poser.

Malgré tout, dans ces conditions, le faucardage des roseaux apparaît difficile.

Qualité du rejet / Charges polluantes :

Il ny a pas eu de bilan d'auto-surveillance en 2022 (pose de matériel le 16/11 mais échec de la mesure débitométrique en entrée station).

La qualité du rejet déterminée au mois de mai était moyenne par rapport aux résultats des années précédentes, notamment avec des concentrations en DCO et MES plus élevées. Toutefois, la qualité était meilleure en novembre, avec un respect des performances minimales de traitement définies dans l'arrêté du 21/07/2015.

En raison du fonctionnement en milieu anoxie du dernier bassin, la concentration en azote réduit est toujours un peu élevée. Le paramètre phosphore total est lui très peu éliminé.

Auto-surveillance :

Un chenal de mesure avec un déversoir triangulaire est installé en sortie de station.

L'autosurveillance réglementaire est réalisée par le SATESE (1 bilan tous les 2 ans ; prochain bilan en 2023 suite à un échec de mesure en 2022).

Sous produits

Sans objet pour 2022.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	19,2 m3/j	64 %			12,2 m3/j	
DBO5	8,7 Kg/j	72 %	450 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	14,9 mg/l
DCO	21,5 Kg/j	90 %	1 120 mg/l	95 %	1,1 Kg/j	91 mg/l
MES	8,8 Kg/j		460 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	9,9 mg/l
NGL	1,8 Kg/j		93 mg/l	65 %	0,6 Kg/j	52 mg/l
NTK	1,8 Kg/j		93 mg/l	65 %	0,6 Kg/j	52 mg/l
PT	0,2 Kg/j		11 mg/l	62 %	0,1 Kg/j	6,6 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0533504V001>